

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

RAPPORT FINANCIER

30 JUIN 2024

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**RAPPORT FINANCIER
30 JUIN 2024**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
États financiers	
Résultats	3
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 9
Renseignements complémentaires	10

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux membres de
**Association générale étudiante du Cégep
du Vieux Montréal (AGECVM)**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), qui comprennent le bilan au 30 juin 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Fondement de la conclusion avec réserve

Comme c'est le cas de nombreux organismes sans but lucratif, l'association tire des produits d'activités-comités et des ventes du café Exode pour lesquels il n'est pas possible de mener à bien notre examen. Par conséquent, notre examen de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'association. Nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités et de services, de l'insuffisance des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 30 juin 2023, et de l'actif à court terme et de l'actif net aux 30 juin 2024 et 30 juin 2023.

Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM) au 30 juin 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Forvis Mazars s.e.n.c.r.l.*¹

Montréal, le 6 janvier 2025

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**RÉSULTATS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

	2024	2023
Produits		
Café Exode – ventes	584 837 \$	637 707 \$
Cotisations étudiantes générales	344 417	283 074
Activités – comités	115 810	118 642
Cotisations étudiantes affectées aux comités	67 453	60 211
Livres usagés	5 308	9 335
Photocopies	3 503	131
	1 121 328	1 109 100
Charges		
Café Exode (annexe A)	559 504	631 453
Administration (annexe B)	285 199	286 902
Vie étudiante (annexe C)	207 191	229 560
Activités militantes (annexe D)	25 202	44 913
	1 077 096	1 192 828
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	44 232 \$	(83 728) \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**BILAN
30 JUIN 2024**

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	168 387 \$	213 908 \$
Comptes clients	3 533	1 637
Stocks	23 305	7 710
Frais payés d'avance	1 500	13 012
	196 725	236 267
Actif à long terme		
Immobilisations (note 3)	3 543	-
	200 268 \$	236 267 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 4)	36 258 \$	21 489 \$
Cotisations perçues d'avance	-	95 000
	36 258	116 489
ACTIF NET		
Affecté au fonds des comités	62 435	46 161
Non affecté	101 575	73 617
	164 010	119 778
	200 268 \$	236 267 \$

Pour le conseil d'administration

_____, administrateur

_____, administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

	Affecté au fonds des comités (note 5)	Non affecté	2024 Total	2023 Total
Solde au début	46 161 \$	73 617 \$	119 778 \$	203 506 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	16 274	27 958	44 232	(83 728)
Solde à la fin	62 435 \$	101 575 \$	164 010 \$	119 778 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	44 232 \$	(83 728) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement – immobilisation	956	-
	45 188	(83 728)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	(86 210)	26 683
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(41 022)	(57 045)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et flux de trésorerie liés à l'activité d'investissement	(4 499)	-
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(45 521)	(57 045)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	213 908	270 953
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	168 387 \$	213 908 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2024**

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'association est constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. L'association est exemptée des impôts sur les bénéfices. Son objectif est de promouvoir, organiser, superviser et administrer la défense des droits et intérêts des étudiants et étudiantes du Cégep du Vieux Montréal. De plus, l'association opère un café étudiant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'association évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode du solde décroissant au taux de 30 %.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2024**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les fonds en caisse et découverts bancaires, dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, ainsi que les placements dans des instruments du marché monétaire, dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition, sont considérés comme de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût (méthode de la dernière facture) et de la valeur de réalisation nette.

Constatation des produits

L'association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits du café étudiant, des activités-comités ainsi que les produits reliés aux livres usagés et photocopies sont constatés au moment de la vente aux étudiants.

Les cotisations sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Services reçus à titre bénévole

L'association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'association.

3. IMMOBILISATIONS

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	4 499 \$	956 \$	3 543 \$	- \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
30 JUIN 2024**

4. CRÉDITEURS

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	20 549 \$	5 697 \$
Salaires et vacances à payer	6 357	5 958
Sommes à remettre à l'État	9 352	9 834
	36 258 \$	21 489 \$

5. FONDS DES COMITÉS

Le fonds des comités représente des ressources qui sont destinées à constituer un fonds pour les différents comités étudiants de l'association.

6. OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

Les locaux qu'occupent présentement l'association et le Café Exode sont offerts gratuitement par le Cégep du Vieux Montréal. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur du loyer, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

7. ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'engagement pris par l'Association en vertu d'un bail totalise 12 744 \$ et les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025	2 832 \$
2026	2 832 \$
2027	2 832 \$
2028	2 832 \$
2029	1 416 \$

**ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP
DU VIEUX MONTRÉAL (AGECVM)**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024**

	2024	2023
ANNEXE A – CAFÉ EXODE		
Achats et frais d'exploitation	412 576 \$	468 229 \$
Salaires et charges sociales	145 972	163 224
Amortissement – immobilisation	956	-
	559 504 \$	631 453 \$

ANNEXE B – ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	224 554 \$	235 253 \$
Assurances	12 421	13 669
Honoraires professionnels	11 137	7 991
Fournitures de bureau	8 671	6 708
Frais de photocopies	8 518	10 843
Frais bancaires	7 781	3 963
Support informatique	3 656	4 730
Contractuels	3 397	3 163
Divers	4 364	-
Télécommunications	700	582
	285 199 \$	286 902 \$

ANNEXE C – VIE ÉTUDIANTE

Comités thématiques	98 168 \$	77 717 \$
Comités de concentration	68 821	99 044
Agendas	22 689	22 946
Livres usagés	15 655	16 454
Organisation socioculturelle	1 858	94
Commandites – SAECVM	-	12 500
Subventions	-	805
	207 191 \$	229 560 \$

ANNEXE D – ACTIVITÉS MILITANTES

Subventions externes	11 254 \$	11 100 \$
Représentation	6 235	235
Mobilisation et grèves	5 658	10 853
Fonds de solidarité	1 330	5 100
Information et mise à jour du site Web	725	7 625
Programme étudiant réfugié	-	10 000
	25 202 \$	44 913 \$